

GAUSSIN SA
Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 17.357.306,60 Euros
Siège social : 11, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie
70400 HÉRICOURT
676.250.038 RCS VESOUL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE
DU 27 JUILLET 2018

RAPPORT ADDITIONNEL RELATIF AUX RESOLUTIONS 41 A 44

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous faire part des opérations envisagées pour notre Société.

Ce rapport complète le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

PROJETS DE RESOLUTIONS COMPLEMENTAIRES SOUMIS A VOTRE APPROBATION

En marge des résolutions qui vous ont été présentées au rapport de gestion, nous vous soumettons un certain nombre de résolutions additionnelles à caractère extraordinaire.

Afin de bénéficier de la souplesse et de la réactivité nécessaires pour procéder, au moment et selon les modalités qui seront opportunes, aux levées de fond nécessaires au développement de la Société et au financement de ses investissements, nous vous proposons d'octroyer de nouvelles délégations au Conseil d'Administration.

Ces augmentations de capital nous paraissent indispensables pour doter la Société des moyens financiers lui permettant de faire face aux développements envisagés.

C'est pourquoi nous vous proposons les résolutions 41 à 44 :

- (41) -Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à une émission réservée d'actions de la Société et de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- (42) -Suppression du droit préférentiel de souscription en relation avec la délégation qui précède au profit de Krietdbank Luxembourg;
- (43) -Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de procéder à une émission réservée d'actions de la Société et de valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ;
- (44) -Suppression du droit préférentiel de souscription en relation avec la délégation qui précède au profit de tous fonds ou entités contrôlés par Krietdbank Luxembourg;

En complément des projets de résolutions figurant au rapport de gestion, il vous est proposé de réserver une augmentation de capital et, à cet effet, de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Krietdbank Luxembourg ainsi que ses entités et fonds, qui ont manifesté un intérêt à souscrire au capital de la Société. Le montant des émissions porterait sur 10.000.000 d'euros de nominal pour chacun des investisseurs et/ou de toute entité ou fonds gérés par eux.

Le montant nominal global maximum des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées immédiatement ou à terme en vertu des délégations utilisées resterait fixé à l'équivalent du montant total du capital social de la Société en date de l'assemblée générale.

* * *

Si vous agréez les propositions qui vous sont ainsi soumises, nous vous demandons de bien vouloir les consacrer par votre vote.

Pour le Conseil d'Administration

_____ Christophe GAUSSIN _____
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaussin', with a horizontal line underneath it.